



## MOT DU PRÉSIDENT



*Chers techniciennes  
et techniciens dentaires,*

J'ai choisi aujourd'hui de traiter de l'ordonnance car l'on sous-estime parfois l'importance de ce document.

Le Petit Robert fournit la définition suivante du mot «ordonnance» : prescription de médecin; écrit qui les contient.

La Loi sur les dentistes détermine les normes relatives à la forme et au contenu des ordonnances verbales ou écrites émises par un dentiste.

Dans le Journal Dentaire de mars 06, le Dr Robert Salois écrivait, et je cite, « la médecine dentaire fait partie intégrante de la médecine générale, deux disciplines qu'on ne peut dissocier, ainsi que l'ont démontré plusieurs études prouvant que la santé buccodentaire joue un rôle essentiel dans l'état de la santé générale ».

Nous savons tous que les traitements de santé dentaire ont évolué de façon très significative au cours des dernières années. L'ordonnance a donc de plus en plus sa place dans l'exercice de notre profession. C'est pourquoi le législateur nous a confié, par le biais de la Loi sur le directeur de laboratoire de prothèses dentaires, la responsabilité des aspects déontologiques et techniques dans la fabrication de prothèses et l'exploitation d'un laboratoire dentaire. De plus, il a reconnu la complexité des différents traitements nécessaires à l'amélioration et le maintien d'une bonne santé dentaire et que ces traitements doivent être accomplis par des professionnels possédant les compétences et les connaissances reconnues pour réaliser les divers appareils dentaires.

L'ordonnance que nous recevons est très importante et nous devons la respecter intégralement. Il ne s'agit pas d'une simple commande mais bien d'un document légal qui a pour but d'améliorer la santé buccale du patient.

Je vous souhaite un bon été, de belles vacances.

**Raymond Haché, t.d.**

Le Comité de formation continue aimerait vous donner un bref aperçu de son calendrier automne 2006. En septembre, un cours sur le travail de la céramique Triceram sur le zircon sera donné par M B.Destisons. Nous poursuivrons en octobre avec un cours portant sur les rudiments de la conception des appareils orthodontiques avec Mme Nathalie Laforêt t.d. Finalement, en novembre, un cours sur la soudure au laser sera donné par M. Sourena Ghandehari t.d. de chez Dentaurum. Nous vous ferons parvenir de plus amples renseignements concernant les dates et les frais de ces cours.

Équipe de rédaction

Éditrice : *Hélène Filion, t.d.*

Collaborateurs : *Raymond Haché, t.d.*

*Jean-Yves Labrosse, t.d.*

*Stéphan Provencher, t.d.*

*Patrice Giguère, t.d.*

*Linda Carbone, caé*

## Nouvelles du bureau de la directrice générale

Une nouvelle administratrice nommée par l'Office des professions s'est jointe au Bureau de l'Ordre pour représenter le public, il s'agit de Mme Carole Marcoux. Elle remplace Mme Lise Gauthier qui a occupé ce poste de 2002 à 2006.

Au Québec, le 1<sup>er</sup> juillet est une date propice aux déménagements. Nous vous rappelons qu'en vertu de l'Article 60 du Code des professions du Québec, vous devez informer votre Ordre professionnel de tout changement d'adresse dans les trente jours qui suivent le changement. Faites-le par courriel, s'est plus simple, à l'adresse suivante : [ottdq@affaires.com](mailto:ottdq@affaires.com)

Avis aux membres qui n'auraient pas encore renouvelé leur cotisation 2006-2007, les permis seront révoqués lors de la réunion du Bureau qui se tiendra le 26 septembre 2006.

**Linda Carbone**, caé  
Directrice générale et secrétaire

## TABLEAU DES MEMBRES

### Intégration

Michel Chahfé (06-001)  
Marie-Claude Beaudoin (06-002)  
Pierre Bernier (06-003)  
Jennifer Misiak (04-021)

### PERMIS DE DIRECTORAT

### Nouveaux permis

D-0296 Jean Robichaud, t.d.  
D-0297 Ian Gilbert, t.d.

### Permis annulé

Raymond Halabi



Mme Sylvie Binette, coordonnatrice au Fonds de développement du CEM, les trois récipiendaires de la bourse, Christine Leclerc, Audrey Poirier et Rola Hourani, et M. Raymond Haché, président.

Pour la deuxième année, l'Ordre des techniciennes et techniciens dentaires du Québec a remis trois bourses à 3 étudiants en techniques dentaires. Pour mériter ces bourses, les élèves ont démontré qu'elles ont amélioré de façon significative leur rendement scolaire et qu'elles se sont engagées dans des activités sociales en relation avec la vie d'étudiant en techniques dentaires.

## Bourse Marcel-Lafond



De gauche à droite : Isabel Létourneau, directrice générale du Fonds de développement du collège Édouard-Montpetit; Guy Forgues, directeur général du Collège au moment de la remise du don, Dre Josée Lafond, la lauréate Geneviève Morneault, Dre Julie Lafond, Marc Desjardins et Raymond Haché.

Pour la 2<sup>e</sup> année, les docteurs Julie et Josée Lafond (filles de M. Marcel-Lafond) ainsi que M. Marc Desjardins du Laboratoire dentaire Lafond Desjardins et Associés inc. ont offert une bourse d'une valeur de 3 000 \$ à la mémoire de M. Marcel-Lafond, technicien dentaire. C'est l'étudiante Geneviève Morneault, inscrite dans le programme de techniques dentaires, qui mérite ce prix.

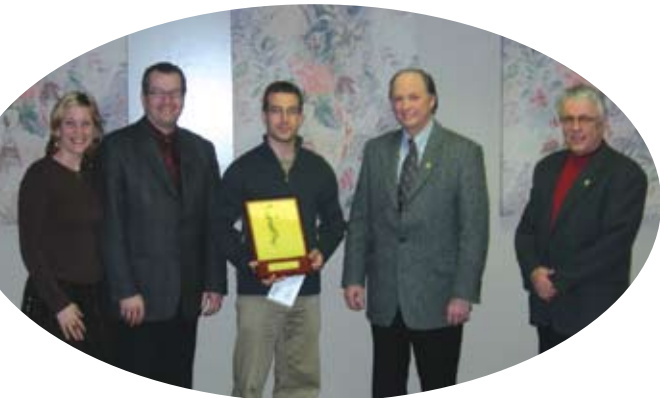
## PRATIQUE ILLÉGALE

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur le directorat d'un laboratoire de prothèses dentaires, l'OTTDQ a dû élaborer des mécanismes de suivis pour les laboratoires qui ont été identifiés comme opérant de façon potentiellement illégale. Certains laboratoires ont soit signifié à l'Ordre qu'ils avaient cessé leurs opérations, soit qu'ils avaient pris les mesures nécessaires pour régulariser leur situation.

Sur résolution du Bureau de l'OTTDQ le 7 juin 2005, l'Ordre a déposé un constat d'infraction à l'endroit du Laboratoire Orthotek et de son propriétaire, M. Dany Audet.

La cause devait être entendue devant le tribunal de la Cour du Québec le 16 mars 2006, or, le 15 mars 2006 l'intimé a plaidé coupable et a informé l'Ordre qu'il n'exploitait plus de laboratoire de prothèses dentaires.

## Bourse David-Morrisset



De gauche à droite :  
*Isabel Létourneau*, directrice générale du Fonds de développement du collège Édouard-Montpetit;  
*Guy Forgues*, directeur général du Collège au moment de la remise du don,  
le récipiendaire *Éric Mongeau*,  
*Nelson Morrisset*, t.d.  
et *Raymond Haché*, t.d..

La bourse David-Morrisset au montant de 1 000 \$, a été offerte à raison de 500 \$ par année à *Éric Mongeau*, étudiant de 2<sup>e</sup> année en techniques dentaires. Cet appui financier lui permettra de poursuivre sa formation. Des critères précis avaient été établis lors de la promotion de la bourse, notamment le facteur d'éloignement était considéré dans l'attribution de cette bourse.

## Le Fonds de développement du collège Édouard-Montpetit reçoit un don d'équipement de Nobel Biocare



De gauche à droite :  
*Valéry Boisvert*, étudiante;  
*Isabel Létourneau*, directrice générale du Fonds de développement du collège Édouard-Montpetit;  
*Gaïth Sultan*, étudiant;  
*Raymond Haché*, coordonnateur du département de techniques dentaires;  
*Stéphan Provencher*, professeur;  
*Marco Chartrand* de Nobel Biocare;  
*Alain Nohra*, étudiant;  
*Valérie Bigras*, étudiante;  
et *Rola Hourani*, étudiante.

Nobel Biocare appuyait récemment le département de techniques dentaires du collège Édouard-Montpetit en lui fournissant les outils nécessaires pour assurer la qualité de la formation des étudiants. Les futurs techniciens mettront leurs apprentissages en pratique à l'aide d'un système de création de prothèses fixes provera piccolo. Comprenant un logiciel d'exploitation, ce système représente une technologie novatrice en matière de fabrication de couronnes dentaires. Dix ensembles de porcelaine pour débutants (Nobel Rondo) et deux couronnes en zircone-yttrée complètent ce don d'une valeur de 33 500 \$.

## Formation continue 27-28 mai 06

Dans un esprit de précongrès, nous avons tenu une formation sur les principes de céramique esthétique en compagnie d'Anton Remartini qui a, au cours des deux jours précédents les Journées Dentaires du Québec, partagé avec nous sa passion pour la forme et la couleur des dents naturelles.

Dans les locaux du Collège Édouard Montpetit et grâce au partenariat avec Jensen Industries et les centres d'usinage Zircone de l'Outaouais et de Longueuil, les participants ont eu la chance d'expérimenter tous les tours de mains et techniques personnelles de M. Remartini en ce qui a trait à l'utilisation de la céramique ZI CREATION, sur les chapes en zircone yttrée LAVA.

L'atelier, d'une durée de deux jours, aura permis à tous d'échanger et de discuter abondamment des concepts mis de l'avant par Anton, à la plus grande satisfaction des participants.

Votre assureur responsabilité professionnelle

**La Capitale**  
prend soin  
de vous

Vous pouvez donc  
aider vos clients,  
l'esprit en paix.

1 800 644-0607

  
**La Capitale**  
assurances générales  
CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES

Aider les gens c'est notre métier

## Comment se préparer à l'inspection professionnelle

**T**out membre d'un Ordre professionnel doit tôt ou tard se soumettre à l'inspection professionnelle. L'OTTDQ a pour politique de soumettre annuellement 20% de ses membres. L'Ordre soumet également à cette inspection les directeurs de laboratoires détenteurs d'un permis de directorat d'un laboratoire de prothèses dentaires. Le protocole d'inspection n'est pas le même pour un technicien dentaire que pour un directeur de laboratoire.

### Que faire avant la venue de l'inspecteur :

Dans un premier temps, vous recevrez environ trois semaines avant la date de l'inspection et par courrier recommandé l'avis d'inspection accompagné d'un questionnaire que vous devrez avoir complété avant la visite et dans lequel on vous demandera notamment de décrire votre démarche de formation professionnelle. Un autre document intitulé « Informations en préparation de l'inspection » vous indiquera tout ce que vous devrez fournir à l'inspecteur lors de la visite, en l'occurrence :

### Pour les membres de l'Ordre

- Votre carte professionnelle
- Le Code des professions
- Les règlements de l'Ordre
- Votre programme d'asepsie

### Pour les directeurs de laboratoire

- Une prescription remplie par le client

- Une facture destinée au client
- Une liste de prix
- Une démonstration de conformité de la sous-traitance
- Le code des professions
- Les règlements de l'Ordre
- L'utilisation du titre de t.d.
- L'utilisation du logo de l'ordre (boîtes de livraison, carte professionnelle, papeterie, etc.)
- Affichage du permis de directorat d'un laboratoire de prothèses dentaires
- Programme d'asepsie

En plus de vérifier les éléments ci-haut mentionnés, l'inspecteur évaluera la propreté des lieux, les mesures de sécurité mises en place, le lieu d'entreposage des produits toxiques et s'assurera de la présence d'un détecteur de gaz.

Suite à l'inspection, l'inspecteur consignera ses observations dans le « Rapport de l'inspecteur » qu'il soumettra au président du Comité d'inspection professionnelle. Une lettre contenant ces observations sera par la suite envoyée à l'« inspecté ». Ce dernier sera également invité à compléter une « fiche d'évaluation » de l'inspecteur et de l'inspection dans laquelle il devra évaluer le comportement de l'inspecteur pendant l'inspection. Ce formulaire est de nature confidentielle et sera transmis au président du comité d'inspection professionnelle.

Si vous désirez passer une **ANNONCE** dans le **PROCHAIN NUMÉRO** du bulletin, faites nous parvenir votre annonce **AVANT LE 18 septembre 2006** par courriel à [ottdq@affaires.com](mailto:ottdq@affaires.com) ou par fax : (514) 844-7556 en spécifiant la rubrique et votre numéro de membre.

Un peu d'ordre... est un bulletin d'information publié quatre fois par année par l'Ordre des techniciennes et techniciens dentaires du Québec. Sauf pour les articles écrits par les porte-parole officiels de l'Ordre, les opinions émises dans les articles n'engagent que leurs auteurs.

### ORDRE DES TECHNICIENNES ET TECHNICIENS DENTAIRES DU QUÉBEC

500, rue Sherbrooke Ouest, Bur. 900, Montréal, Qc, H3A 3C6  
Téléphone (514) 282-3837 - télécopieur (514) 844-7556 - Courriel: [ottdq@affaires.com](mailto:ottdq@affaires.com)  
Site internet: [www.ottdq.com](http://www.ottdq.com) - Convention de la poste-publications : No 40046880

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec - Bibliothèque nationale du Canada  
- juillet 2006

## Offres d'emplois

Le laboratoire Bourque et Robert à Montréal est présentement à la recherche d'une personne débutant une carrière de prothésiste dentaire pour combler un poste en prothèses partielles fixes. S.V.P. Contactez **Denis Robert** au 514-521-8812 ou à [drobert@bourqueetrobot.com](mailto:drobert@bourqueetrobot.com)

Laboratoire de couronnes et ponts dans la région de Québec est à la recherche d'un(e) technicien(ne) au poste de cirage et finition de métal. Envoyez votre c.v. par télécopieur au (418) 652-7796 ou communiquez avec **Mme Olympe Lachance** au (418) 652-7796 aux heures de bureau.

Technicien(ne) dentaire recherché pour travaux en cirage métal et/ou céramique avec expérience. Communiquez avec le **laboratoire Exacto** (450) 449-3948 ou par fax (450) 449-6580 ou [laboratoireexacto@videotron.ca](mailto:laboratoireexacto@videotron.ca).

Laboratoire Denta 2000 recherche un technicien dentaire d'expérience dans les pièces coulées amovibles au département de cirage (450) 661-2541.

Le Laboratoire Expert-dent R.V. Inc. recherche un(e) technicien(ne) dentaire céramiste. Minimum de 3 à 5 ans expérience dans ce domaine. S.V.P veuillez communiquer avec **René** ou **Sylvia** au (514) 739-8596.

Bureau de denturologiste recherche technicien(ne) dentaire d'expérience. Semaine de 40 heures assurée. Demandez **Donald St-Pierre** au (514) 944-9065.

Laboratoire dentaire Emmanuel Bou inc. situé à Lachenaie recherche sous-traitant(e) pour des travaux de céramique. Responsable, soucieux(se) du détail et de la qualité. Contactez le (450) 961-3848.

Laboratoire Dentaire Lumin-Art inc. situé à St-Hubert recherche un(e) technicien(ne) dentaire pour poste en céramique, temps plein, avec ou sans expérience. Contactez le (450) 445-0699.

Bureau de denturologiste recherche un(e) technicien(e) dentaire à temps plein.  
Contactez **M. Maurice Cadieux** au (514) 767-1031.

## À vendre

Scanner Procera modèle 50, contactez **Johnny Manningham** au (819) 362-7427

## ASSURANCES

**Yves Barrette**, B.A.A., C.d'A. Ass.

**Antonio Barrette & Fils Inc.**  
ASSURANCES GÉNÉRALES

*N'hésitez pas à nous contacter... nous connaissons vos besoins*

175, rue de Salaberry, Joliette, Québec, J6E 4E8  
Téléphone Télécopieur  
Montréal (514) 331-5955  
Joliette (450) 753-7554 (450) 753-7710